# DU COMPOST EN LIBRE-SERVICE,

# **CA VOUS DIT?**

Bon plan pour les jardiniers... **Toute l'année, la station d'épuration du Syndicat Intercommunal des Montagnes du Giffre (SIMG) met gratuitement du compost à la disposition des particuliers et des professionnels.** Ce compost est un amendement organique contenant des matières d'intérêt agronomique issues du traitement des eaux (normé NFU 44-095).

### Il est composé de coproduits locaux :

- Déchets végétaux broyés, apportés par les riverains et les entreprises locales : branchages, feuilles, copeaux,
- Biodéchets alimentaires issus de la Vallée du Giffre : restes de repas, épluchures, invendus alimentaires et huiles alimentaires usagées,
- Boues digérées de la station.

### VOUS POUVEZ AUSSI Y DÉPOSER VOS DÉCHETS VERTS

Les particuliers et professionnels qui exercent sur le territoire peuvent déposer les branchagesligneux (tailles de haie, branchages, bois brut, écorce, sciure, copeaux, feuilles mortes...), les troncs à débiter (maximum 3 mètres de long et 20 cm de diamètre) et les biodéchets (restes alimentaires). Attention, ne pas déposer de gazon, fleurs ou souches.

#### **INFORMATIONS PRATIQUES**

- Adresse: 200 route des bois, 74440 Morillon (sortie du village de Morillon en direction de La Rivière-Enverse).
- **Horaires :** Du lundi au jeudi 8h-12h et 13h30-17h, le vendredi 8h-12h et 13h30-16h30, le samedi 10h-12h et 15h-17h,
- Accès : Se rendre au portail n°2, sonner sur "Suez" (utiliser le bouton SIMG uniquement en cas d'absence de Suez) et se présenter pour un dépôt de déchets verts ou un retrait de compost,
- **Consigne :** Apporter impérativement son propre contenant pour le retrait de compost (sac, bac, seau...).

